



Communiqué de presse 04 octobre 2024

Le gouvernement recule, la CGT FAPT maintient ses exigences pour l'avenir du service public postal et de l'emploi à La Poste !

Le 27 septembre, la CGT FAPT avait réagi immédiatement à l'annonce faite par voie de presse du Président de La Poste, sur l'intention du gouvernement d'effectuer une coupe budgétaire de 50 millions d'euros destinés au financement des missions de service public postal déléguées à La Poste.

La CGT FAPT a dénoncé cette mesure comme une attaque contre le service public, mettant en péril des bureaux de poste, les emplois des postiers et menaçant l'accès aux services publics pour les populations. Cette coupe aurait des conséquences désastreuses pour l'aménagement du territoire surtout en milieu rural, où ces services sont essentiels pour la cohésion sociale et l'accès aux services publics

Aujourd'hui, la CGT FAPT apprend de nouveau par voie de presse, que le gouvernement ferait un rétropédalage et maintiendrait finalement les 50 millions d'euros pour 2024-2025 et 2026.

La CGT FAPT se félicite de ce revirement si celui-ci se confirme.

La CGT FAPT a été auditionnée sur les missions de service public postal à Assemblée nationale ces derniers jours, réaffirmant que les 4 missions de services publics sont indissociables les unes des autres. La CGT a porté des propositions pour améliorer le service postal, tant par son financement que par son contenu, et s'est fait l'écho des revendications des postières et postiers.

À cet instant, la CGT FAPT s'étonne du silence assourdissant du président de La Poste. La CGT lui rappelle, ainsi qu'aux 2 actionnaires, que sont la CDC et l'État, que La Poste n'est pas une entreprise comme les autres.

Il est urgent que La Poste renonce à sa stratégie de marchandisation des services publics et de recours systématique à l'emploi précaire.

Il est urgent que La Poste accède aux revendications des postières et postiers qui exigent des emplois stables et qualifiés, des augmentations de salaire, une amélioration de leurs conditions de travail,...Pour répondre dans de bonnes conditions aux besoins des usagers.

Il est urgent d'organiser un débat démocratique large sur l'avenir du service public postal pour répondre aux besoins des populations.

La CGT n'est pas dupe, et entend continuer ses rencontres à tous les niveaux, des parlementaires aux élus locaux. Elle appelle la population, les postières et postiers, à poursuivre la mobilisation sur tout le territoire pour leurs revendications.



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 - C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

